PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU
COMMUNE DE LIBIN
RUE DU COMMERCE, 14
6890 - LIBIN

Tél. : (061) 260 810
Fax : (061) 65.63.81

LIBIN
ENTRE CIEL ET TERRE

Agent traitant : Sandra GUSTIN
Tél : 061/26.08.15
E-Mail : s.gustin@libin.be

ANNEXE 49

INFORMATIONS NOTARIALES
Formulaire III B

Nos Réf : RU 133/2026
Vos Réf : Mail du 24/07/2026 - 2026-0021

Maître Sophie ROBINET
rue Saint-Gilles, 37
6870 Saint-Hubert

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 24 juillet 2026, relative à un bien sis à **Libin, Rue Pairée 34+,** cadastré **1e division, Libin, Section C N° 185D2, appartenant à** , nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.97, 99 et 100 du Code de Développement Territorial (CoDT) :

Ce bien **est situé** en **Zone d'habitat à caractère rural** au **plan de secteur de Bertrix- Libramont – Neufchâteau** adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 05/12/1984 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

Ce bien **est situé** en **Zone de centre villageois** au **schéma de développement communal (SDC)** adopté par le Conseil communal de LIBIN en séance du 26/05/2016 et entré en vigueur le 11/02/2017;

Ce bien **est soumis** aux prescriptions urbanistiques relatives à la **Zone de centre villageois patrimonial (CVP)** au **Guide Communal d'Urbanisme (GCU) de Libin** approuvé par le Conseil communal et entré en vigueur le 9/11/2020 ;

Il **n'est pas repris** dans un rayon de 200 mètres d'une zone **Natura 2000** ;

Ce bien **est bordé et/ou traversé** par un **axe de ruissellement concentré ;**

Ce bien **n'est pas repris** en zone d'**aléa d'inondation** par débordement et/ou par ruissellement ;

Ce bien **est repris** au **PASH** en zone d'assainissement suivante :
Ib : Collectif < 2000 EH

Ce bien **fait** l'objet d'un **permis d'urbanisme** délivré après le 1er janvier 1977 :
Permis délivré le 19/05/2023, sous la référence 17 A/2023 (transformation et rénovation d'une grange en habitation) ;

Ce bien **ne fait pas** partie d'un **lotissement** non périmé ;

Ce bien **ne fait pas** partie d'un SOL (extension du parc d'activités de Galaxia et du Zoning Le Cerisier) non périmé et autorisé par arrêté ministériel en date du 07/03/2017 ;

Ce bien **bénéficie** d'un accès à une voirie publique suffisamment équipée en eau, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux.

Ce bien **ne fait pas** l'objet d'une mesure d'expropriation communale ;

Ce bien **ne fait pas** l'objet de mesures propres à la législation relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Ce bien **ne fait pas** l'objet d'emprise en sous-sol pour une canalisation pour le transport de produits gazeux ;

Ce bien **ne fait pas** l'objet de mesures de sauvegarde ou de classement ;

Ce bien **ne fait pas** l'objet d'un constat d'infraction urbanistique ou environnemental ;

Les informations et prescriptions contenues dans les présents renseignements ne restent valables que pour autant que la situation de droit ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée.

(Le Guide Communal d'Urbanisme (GCU) est disponible sur le site internet communal – www.libin.be)

A LIBIN, le 12 août 2026

Pour le Collège,

Le Directeur général,

M. D'ALMEIDA

Administration Communale de Libin - Luxembourg -

La Bourgmestre,

A. LAFFUT